GRAND CHARMONT

RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2025
PUBLIÉ LE 18 AVRIL 2025

Date de la convocation : 08/04/2025 **Date de la séance :** 14/04/2025 **Présidence de séance :** Aurélie DZIERZYNSKI, Maire **Secrétaire de séance :** David LOYSEAU	**Membres présents :** MM. Aurélie DZIERZYNSKI, Colette BESANÇON, Robert GRILLON, Nadia LAKHDER, David LOYSEAU, Dominique THIEBAULT, Olivier DALON, Majda CHETTAT BENATTABOU, Christophe CHARLES, Serge MENNECIER, Jean-Paul MUNNIER, Christiane MONA, Marie Andrée WACOGNE, Pierre CHARITÉ, Pascal GAUTHIER, Zahia LAZAAL, Séverine COENART, Jacinthe NUNHOLD, Christian DRIANO, Laurent VIEILLE, Jean-Christophe OCHIER
Membres en exercice : 29 Membres présents : 21 Membres représentés : 4 Membres absents non excusés : 4 Votants : 25	**Membres absents excusés :** M. Alain CLÉMENT donne pouvoir à M. Olivier DALON Mme Fanny SAUNIER donne pouvoir à Mme Aurélie DZIERZYNSKI Mme Yasmina TABECHE donne pouvoir à Jacinthe NUNHOLD Mme Josette NICOLET donne pouvoir à M. Christophe CHARLES **Membres absents non excusés :** M. Gérard BERTHON M. Ismaël BOUDJEKADA M. Saïd NOUNA Mme Pascale BABEAUD

DÉLIBÉRATION N° 480/2025	OBJET : Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 10 mars 2025
VOTE : UNANIMITÉ POUR : 25 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0	*Délibéré :* le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 10 mars 2025.

DÉLIBÉRATION N° 481/2025	Objet : Fixation des taux 2025 de fiscalité directe locale
VOTE : MAJORITÉ POUR : 21 CONTRE : 1 (M. DRIANO) ABSTENTION : 3 (Mme NUNHOLD, M. VIEILLE, Mme TABECHE)	*Délibéré :* le Conseil Municipal décide la fixation des taux 2025 suivants : Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 46.88 % Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 50.38 % Taxe d'habitation : 15.26 % (THRS et THLV - résidences secondaires et locaux vacants)

GRAND CHARMONT

DÉLIBÉRATION N° 482/2025	OBJET : Approbation du budget primitif 2025
VOTE : MAJORITÉ POUR : 21 CONTRE : 1 (M. DRIANO) ABSTENTION : 3 (Mme NUNHOLD, M. VIEILLE, Mme TABECHE)	*Délibéré :* le conseil municipal : • Adopte le budget primitif 2025 • Autorise Madame le Maire à procéder, pour l'exercice budgétaire 2025, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections de fonctionnement et d'investissement.

DÉLIBÉRATION N° 483/2025	OBJET : Révision des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP)
VOTE : MAJORITÉ POUR : 21 CONTRE : 0 ABSTENTION : 4 (Mme NUNHOLD, M. DRIANO, M. VIEILLE, Mme TABECHE)	*Délibéré :* le conseil municipal approuve la révision des AP/CP telle que présentée.

DÉLIBÉRATION N° 484/2025	OBJET : Actualisation du RIFSEEP
VOTE : MAJORITÉ POUR : 21 CONTRE : 0 ABSTENTION : 4 (Mme NUNHOLD, M. DRIANO, M. VIEILLE, Mme TABECHE)	*Délibéré :* le conseil municipal approuve l'actualisation du RIFSEEP telle que présentée.

DÉLIBÉRATION N° 485/2025	OBJET : Actualisation de l'assiette des coupes de bois 2025
VOTE : UNANIMITÉ POUR : 25 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0	*Délibéré :* le conseil municipal approuve l'actualisation de l'assiette des coupes de bois 2025 telle que présentée.

GRAND CHARMONT

DÉLIBÉRATION N° 486/2025	OBJET : Cession d'un ténement foncier à M. et Mme ERDEN
VOTE : UNANIMITÉ POUR : 25 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0	*Délibéré :* le conseil municipal • Autorise la cession du ténement foncier de 149 m2 constitué de la parcelle cadastrée section AO n° 537 et du reliquat non utilisé de la parcelle cadastrée section AO n° 534 à Mme et M. ERDEN au prix de 28,50 €/ m2, soit un montant total de 4 246,50 € ; • Précise qu'une servitude de passage sera établie au profit de la commune, pour l'entretien d'un panneau de signalisation routière mis en place à la limite de la parcelle cadastrée section AO n° 534. • Acte que les frais de géomètre et de notaire seront à la charge des acquéreurs ; • Autorise Madame le Maire à intervenir à tous les stades de la procédure de cette cession et de signer tout acte ou document s'y rapportant.

DÉLIBÉRATION N° 487/2025	OBJET : Attribution des subventions de fonctionnement 2025 aux associations et autres organismes
VOTE : UNANIMITÉ POUR : 21 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 (MM BESANÇON, LOYSEAU, MUNNIER, OCHIER ne prennent pas part au vote)	*Délibéré :* le conseil municipal valide les subventions aux associations.

DÉLIBÉRATION N° 488/2025	OBJET : Avis du conseil municipal sur la cession par IDEHA de 8 logements sis 1 chemin des lys
VOTE : MAJORITÉ POUR : 22 CONTRE : 0 ABSTENTION : 3 (Mme NUNHOLD, M. VIEILLE, Mme TABECHE)	*Délibéré :* le conseil municipal émet un avis DÉFAVORABLE à la cession par Ideha de 8 logements sis 1 chemin des Lys.

GRAND CHARMONT

DÉLIBÉRATION N° 489/2025	OBJET : Avis du conseil municipal sur la cession par NEOLIA de 16 logements et 15 garages sis 5 rue des bleuets
VOTE : MAJORITÉ POUR : 21 CONTRE : 0 ABSTENTION : 4 (Mme NUNHOLD, M. DRIANO, M. VIEILLE, Mme TABECHE)	*Délibéré :* le conseil municipal émet un avis FAVORABLE à la cession par Néolia de 16 logements et 15 garages sis 5 rue des Bleuets.

Le Maire,
Aurélie DZIERZYNSKI.

Le secrétaire de séance,
David LOYSEAU.